



Comité Directeur du 6 octobre 2008 à Rennes

N° 2

Présents : Jacqueline PALIN, Marylise COCHENNEC, Jean Jacques KERDONCUFF, Mickaël LEBRETON, Serge KERHUIEL, Paul PIRIOU, Pierre GUYOMARCH, Eric TREHIN, Michel MELEDO, Philippe VALLEE – Hans LHERMITTE – Gérard LE ROUX – Narcisse FERRINI – Jean Pierre VAILLANT – Stéphane PICCIOLI – Christian COUSANCA – Joseph HOUE – Jean Pierre LEFEVRE – Erwan KERVELLA

Invités : Claude THIBAUT, Président du Conseil d'honneur, Stéphane ANGER, représentant le comité d'Ille et Vilaine, François BRISSON, Denis STEFFANUT, Patrick TAFFIN

Excusés : Gérard LE BRUN - Pierre GUILLARD

Intervention de la Présidente de la Ligue, Jacqueline PALIN

En préambule aux travaux du comité directeur de ce jour, Jacqueline PALIN souhaite la bienvenue à Stéphane ANGER, premier vice-président du CD35, délégué par le comité Directeur d'Ille et vilaine en remplacement du Président membre de droit.

Elle félicite Jean Jacques KERDONCUFF pour la naissance de Thomas, son premier petit garçon et Mickaël LEBRETON papa récent d'une petite Soa.

La présidente rappelle que le congé de maladie qui précède le congé de maternité de Karine LE POTTIER a suscité un remaniement dans le travail du secrétariat de la ligue et va demander un plus grand investissement des élus et surtout des présidents de commissions.

Elle souligne sa déception pour la non qualification à ce jour de l'équipe de France masculine pour le championnat d'Europe 2009 mais se réjouit par contre de celle des féminines avec notre CTS François BRISSON, adjoint de l'entraîneur Pierre VINCENT durant cette campagne de qualification.

Elle assure enfin le président Y.MAININI de notre soutien en cette période difficile. C'est ensemble avec tous les acteurs du BASKET qu'il nous faut envisager l'avenir.

Pour évoquer plus précisément le basket breton, la présidente revient sur une rentrée riche sinon animée et entre autre :

- la bonne tenue des opens de jeunes avec un merci aux clubs supports et la remise devenue traditionnelle d'un tee-shirt à tous les jeunes participants aux championnats régionaux. Elle évoque le comportement de certains dirigeants en cette rentrée à l'encontre des bénévoles que nous sommes tous. A l'ère d'Internet un petit coup de fil vaut mieux qu'un e-mail « assassin » et équivoque, souvent source de polémique.
- la réunion de MUR DE BRETAGNE du 20/9 où étaient invités, les clubs ayant fait un dossier de candidature aux championnats de France pour la saison 2008/2009 pour les championnats de

France jeunes ainsi que les présidents des Comité Départementaux. Elle en fait un rapide compte rendu.

Après la présentation par F.BRISSON de l'état des lieux et discussion avec les clubs présents les enseignements à tirer ainsi que les perspectives d'avenir doivent nous orienter vers :

- **Un regroupement des meilleurs, ensemble, pour jouer et accéder de façon sure aux championnats de France**
 - **Une meilleure formation de nos jeunes à partir de benjamins et benjamines pour produire plus de joueurs performants** (s'entraîner plus, un encadrement compétent, un championnat régional plus dense et plus fort, plus compétitif)
 - **Une formation de plus de personnes en amont pour cibler le public dont on a besoin** (meilleure détection, repérage des potentiels)
 - **Complémentarité et points à ne pas oublier en ne délaissant pas le rôle du pôle espoir.**
- la remise officielle des labels CEFC a eu lieu au Conseil Régional, en présence de Monsieur René LE GOFF, président de la LNB, le 26/9 par le Président LE DRIAN à ceux qu'il appelle les « dix clubs phares bretons » et parmi ceux-ci figurent les 4 clubs de basket : Avenir de Rennes, Pleyber-Christ, Etendard de Brest, Ujap - Quimper 29.
- la mise en route du travail sur la filière bretonne de formation dont on reparlera ce soir
- le séminaire de rentrée du CROS BRETAGNE le 20/9 où M.MELEDO a représenté la ligue et dont le compte-rendu figure en annexe.
- les problèmes liés à E-marque et à l'arbitrage sur lesquels le Comité Directeur de ce jour doit aussi revenir
- le forum de l'arbitrage de BREST jeudi 2 octobre où Jean Jacques KERDONCUFF et Christophe BRETEL ont représenté la ligue

Jacqueline PALIN présente également le questionnaire diffusé par le Président de la FFBB concernant l'« étude prospective permettant d'initialiser le basket de demain » en signalant que plusieurs commissions avaient déjà commencé à réfléchir à certains des problèmes évoqués. Avant d'envisager de réunion spécifique il serait souhaitable que les membres du comité directeur fassent part de leurs réflexions sur le sujet.

Elle remercie les présidents de commission d'avoir fait parvenir avant la réunion le compte rendu de leurs activités ce qui nous a permis une diffusion à tous les membres du Comité Directeur.

La présidente passe ensuite à l'ordre du jour

APPROBATION DES PV du COMITE DIRECTEUR DU 30/6 et des bureaux directeurs des 26/7 et 8/9

Après réponse à une question de Narcisse FERRINI sur le maintien d'un rendez-vous avec J.PALIN présidente de la Ligue et Jean Jacques KERDONCUFF, président de la CRAMC, les 3 PV sont adoptés à l'unanimité.

COMPTES RENDUS DES TRAVAUX DES DIVERSES COMMISSIONS ET DISCUSSIONS

Les comptes-rendus ayant été consultés après communication par tous les élus, seules les questions éventuelles à leur sujet ont été évoquées.

CRST

Michel MELEDO président du Comité 56 interroge JP VAILLANT, président de la CRST sur les critères d'appréciation pour les salles du Morbihan. Jean Pierre VAILLANT explique s'être basé sur FBI. Des divergences apparaissent sur l'opportunité de référencer l'ensemble des salles de la ligue avec les interlocuteurs Mairies dont J.P.VAILLANT rappelle qu'elles peuvent être des partenaires positifs et non contraignants.

Quoi qu'il en soit il est rappelé que le travail pour la saison 2008-2009 a été fixé par le bureau directeur du 26/7 aux salles de la PRENATIONALE MASCULINE avec extension pour les saisons suivantes aux autres divisions

JEUNES

-H.LHERMITTE ajoute à son compte-rendu des objectifs de sa commission sur quatre ans :

- l'implication sur le basket en liberté avec recherche d'une personne référente
- la proposition d'un partenariat ligue aux tournois playgrounds type 3/3. Le nom de M.THOMAS de PLOEMEUR est cité comme référent possible
- l'extension du Beach-basket au sport universitaire (responsable Stéphane Piccioli)

MEDICALE

C.COUSANCA souligne quelques difficultés sur les sur classements avec nécessité de bien préciser pour quel niveau de championnat la demande est formulée

SPORTIVE

Grosse activité due aux opens jeunes : des soucis d'arbitrage ont eu lieu sur certains sites ainsi que des absences regrettables notamment en masculins

Opens benjamins et benjamines de décembre : VANNES avec trois salles est pressenti en benjamins. Il reste à définir le site benjamines, sachant qu'à REDON il existe aussi un complexe sportif intéressant

COMMUNICATION

H.LHERMITTE souligne l'intérêt que pourrait présenter un blog Beach Basket et D.STEFFANUT celui qui serait dirigé vers l'Académie du Basket dont d'ailleurs une prochaine réunion aura lieu en décembre

CRAMC

Des nouvelles d'abord de Thomas KERISIT en Espagne dans le cadre de l'échange ERASMUS où il continue à arbitrer et d'où il gère toujours le site Internet CRAMC

Jean Jacques KERDONCUFF président de la CRAMC revient sur un début de saison difficile avec des non désignations d'officiels dues au manque d'arbitres ligue. Ce n'est pas une surprise c'était programmé, et comme aime à le dire J.DENEUX président de la CFAMC « Ceux qui n'ont pas joué le jeu vont s'apercevoir très vite qu'ils ont eu tort »

Une tentative de récupération a eu lieu avec les 4 présidents de CDAMC lors de la dernière réunion de CRAMC. A l'exception des Côtes d'Armor, ils ont proposé quelques officiels supplémentaires à la disposition des championnats ligue. Malgré cela il y aura des manques et les clubs seront avertis quand le répartiteur n'arrivera pas à faire face (nota : si le club de GUILERS n'a pas été prévenu les 4 ET 5 octobre, Jean Jacques KERDONCUFF admet que la ligue est en faute et s'en excuse)

-Un tableau avec la situation des clubs évoluant dans les championnats « à désignation » est alors présenté aux membres du Comité Directeur. Il apparaît clairement que si certains, sont à jour, d'autres sont en déficit. Va-t-on arriver à l'exigence d'un quota d'arbitres au prorata des licenciés ? Il ne s'agit

pas non plus d'opposer les couvertures d'équipes entre arbitres, évaluateurs ou formateurs mais de mutualiser les moyens rappelle le président de la CRAMC

-Pour clore ce chapitre difficile, Jean Jacques Kerdoncuff souligne qu'on désignera en fonction des moyens, que les absences éventuelles le seront par roulement et que les clubs seront prévenus.

TECHNIQUE

La journée de revalidation de VANNES le 13/9 qui a regroupé 173 participants a été un succès mais a eu peu de retombées médiatiques dans la presse

E.KERVELLA précise que le fichier entraîneurs est à jour et qu'il y a peu de problèmes sur le statut de l'entraîneur. D.STEFFANUT rappelle que la journée de rattrapage est programmée le 4 AVRIL 2009

Le pôle espoir a fait sa rentrée avec 15 jeunes, 9 filles 6 garçons. L'horaire du lundi matin n'est pas toujours facile à tenir en raison des problèmes de transport

Les sélections 94 seront en stage à LANDERNEAU du 28 au 30 octobre avant le TIL prévu les 31/10 1 ET 2/11. Le TIL 95 ayant lieu en février 2009 en BASSE NORMANDIE, il serait opportun de faire le pré stage à proximité. Les villes de FOUGERES ou VITRE sont citées.

Les équipements des sélections étant un peu vétustes, il y aurait lieu de se pencher sur le problème.

M. LE BRETON, président de la Commission Technique évoque un projet de mise en place d'une formation continue entraîneur -arbitre pour harmoniser les contenus et participer ainsi à une promotion du basket breton (notion d'école de cadres)

Autres points abordés : CIC avec les critères d'inscription définis par le dernier bureau directeur, camp d'été, projet des clubs formateurs.

Enfin S.PICCIOLI aborde le thème des Sections sportives universitaires avec une création pour le basket féminin à BREST, le conseil de l'université devant officialiser cette création le mardi 7/10. Le cadre technique avec l'accord de F.BRISSON en sera M.CISSE, BE et entraîneur à l'Els BREST

PLAN DE DEVELOPPEMENT 2008-2012

Le projet de la filière FORMATION DU JOUEUR est à valider aujourd'hui par le Comité Directeur avant sa présentation à la DR. Il a comme raison d'être le « *parcours vers l'excellence sportive régionale* » et se base sur 3 niveaux :

SSL (section sportive locale) CLE (centre local d'entraînement) SSB (section sportive Bretonne)

Les détails du projet sont présentés en annexe du PV du comité directeur.

Après la présentation par J.PALIN et F.BRISSON et les débats constructifs qui ont suivi, le projet de la filière FORMATION DU JOUEUR soumis au vote **est adopté à l'unanimité**.

La présidente conclut le chapitre en adressant ses remerciements à la commission qui a travaillé dessus et en soulignant sa cohérence dans la logique de formation.

F.BRISSON, CTS, accompagné d'élus le présentera dans les Comités Départementaux

MISE EN PLACE DE GROUPES DE TRAVAIL

Championnats régionaux jeunes : Réflexion et proposition d'évolution

Gérard LE ROUX - Paul PIRIOU - Jean Jacques KERDONCUFF - Marylise COCHENNEC élus. Il sera fait appel aux clubs qui souhaitent participer à ce groupe de travail.

Evolution des championnats féminins : pilote S.PICCIOLI – groupe à constituer.

Coupe de Bretagne : Joseph HOUE et la commission mise en place

TRESORERIE

P.GUYOMARCH fait un point après 5 mois d'exercice, sachant que les licences ne sont pas encore rentrées

282 clubs sont affiliés contre 283 la saison passée

Un point par commission sera réalisé avant NOEL

Un rendez vous sera pris à PARIS avec la FFBB pour évoquer le déficit du tournoi de QUIMPER. Désormais la Ligue de Bretagne ne prendra en charge qu'un championnat d'EUROPE jeunes officiel et plus de tournoi de préparation (cf. bureau directeur précédent)

CONSEIL D'HONNEUR

Sur proposition de C.THIBAUT deux nouveaux membres rejoignent le conseil d'honneur avec l'accord unanime du CD de ce jour : Louis ROLLAND de Lorient et Jean TOCQUE de ST BRIEUC. Accord du CD pour une réunion du conseil d'honneur en octobre ou novembre

QUESTIONS DIVERSES

H.LHERMITTE constate que les challenges clubs formateurs FFBB et LIGUE se ressemblent. Néanmoins les règlements des 2 parviendront aux clubs qui pourront les référencer s'ils sont intéressés.

D.STEFFANUT évoque la nouvelle formation proposée via la Direction Jeunesse et sports aux entraîneurs de toutes disciplines.

N.FERRINI revient sur les devis préalables aux CIC. Sur proposition du Trésorier, cette décision a été actée au dernier bureau.

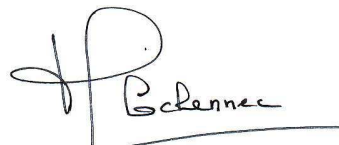
S.KERHUIEL président de la CRSQD fait le point sur les mutations : 194 enregistrées à ce jour contre 277 au total l'an passé. Mais la période dite exceptionnelle court encore.

L'ordre du jour et le tour de table étant épuisés, la séance est levée à 20H30

La Présidente de la Ligue
Jacqueline PALIN



La Secrétaire Générale
Marylise COCHENNEC





**Proposition validée à l'unanimité
par les membres présents au Comité Directeur du 06/10/2008**

Filière de Formation en Basket-ball

Le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative signe après chaque olympiade une convention d'objectif avec la Fédération Française de Basket-ball.

Cette convention fixe et valide la stratégie de la fédération française de basket-ball en matière de structures de formation pour permettre l'accès au haut niveau : il s'agit de la mise en place de la filière d'accès au sport de haut niveau.

Pour le basket-ball cette filière d'accès au haut niveau regroupe, les Pôles France (CFBB à l'INSEP), les Centre de formation agréée des clubs Professionnels (CFPC) et les Pôles Espoirs.

Pré Filière de Formation en Basket-ball

La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports signe après chaque olympiade une convention pluriannuelle avec la Ligue de Bretagne de Basket-ball.

Cette convention pluriannuelle fixe et valide la stratégie de la ligue de Bretagne de basket-ball en matière de structures de formation pour permettre l'accès vers l'excellence sportive : il s'agit de la mise en place de la pré filière d'accès au sport de haut niveau.

Pour le basket-ball cette pré filière d'accès au sport de haut niveau regroupe, les Centre d'Entraînement et de Formation des Clubs (CEFC) et les Centre Labélisés d'Entraînement (CLE) labellisés par la DRDJS, les Sections Sportives Bretonnes (SSB) et les Sections Sportives Scolaires reconnues par le Rectorat (SS Locales et SS Bretonne).

L'objectif de cette pré filière est clairement de permettre aux sportifs bretons à potentiel d'accéder à la filière d'accès au sport de haut niveau.

L'ensemble de la stratégie régionale de formation doit être présentée à la DRDJS et validée par le DTN.

Le Basket-ball de Préformation

Les objectifs prioritaires

La préformation (catégories 13 et 15 ans) constitue la période privilégiée de l'apprentissage technique. Dans le but, d'une part de favoriser une formation (16-20 ans) performante et d'autre part de prévenir les blessures. La préformation, période si délicate de la puberté, représente une étape fondamentale pour l'avenir du joueur.

L'objectif est donc d'améliorer l'élite des années 2008-2012 tout en privilégiant 3 principes fondamentaux de la vie d'un jeune basketteur et/ou basketteuse :

- un cursus scolaire normal mais aménagé,
- une vie familiale en fin de semaine et pendant les vacances scolaires,
- une vie associative en continuant à jouer dans le club d'origine.

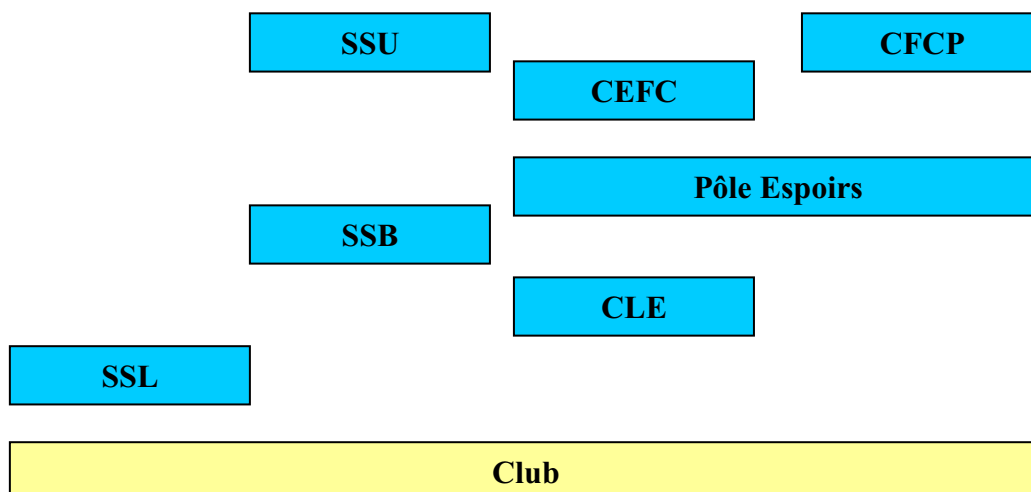
Basket-ball de préformation			
Catégorie d'âge	Basket-ball en milieu scolaire		Actions techniques
12 ans	pratique en section sportive locale (SSL)	pratique en sport scolaire (convention FFBB ?)	Détection – sélection départementale
	Pratique en CLE		Tournoi inter comité B2
	entrée Pôle Espoirs		Camp inter comité B2
	entrée Section Sportive Bretonne (SSB)		Tournoi inter ligue B2
13 ans	pratique en SSL	pratique en sport scolaire (convention FFBB ?)	Camp inter ligue B2
	pratique en Pôle Espoirs		Détection départementale
	pratique en SSB		Camp inter comité M1
	tests d'entrée au Pôle Espoirs ou en SSB		Tournoi inter ligue M1
14 ans	pratique en SSB	pratique en sport scolaire (convention FFBB ?)	Camp inter ligue M1
	tests d'entrée au Centre fédéral de Basket-ball		Camp inter zone M1
	tests d'entrée en centre de formation agréé de club professionnel (CFCP)		Détection – sélection régionale
	tests d'entrée en centre d'entraînement et de formation de club (CEFC)		Tournoi inter ligue M2
			Camp National
15 ans	pratique en CFCP		Aucune opération spécifique
	pratique en CEFC		Pas de détection - sélection

Les objectifs du basket-ball en milieu scolaire et universitaire (BBMSU)

- répondre aux besoins et aspirations des enfants,
- améliorer les conditions de pratique vers l'excellence,
- respecter les rythmes et les intérêts du jeune,
- placer le jeune au centre de l'apprentissage,
- favoriser le développement individuel dans le cadre d'une vie de groupe,
- construire un schéma régional cohérent au plan de la couverture géographique du territoire breton,
- être cohérent sur les contenus d'enseignement des catégories,
- être performant sur le long terme dans l'apport technique (développement des habiletés).

Les structures du basket-ball en milieu scolaire

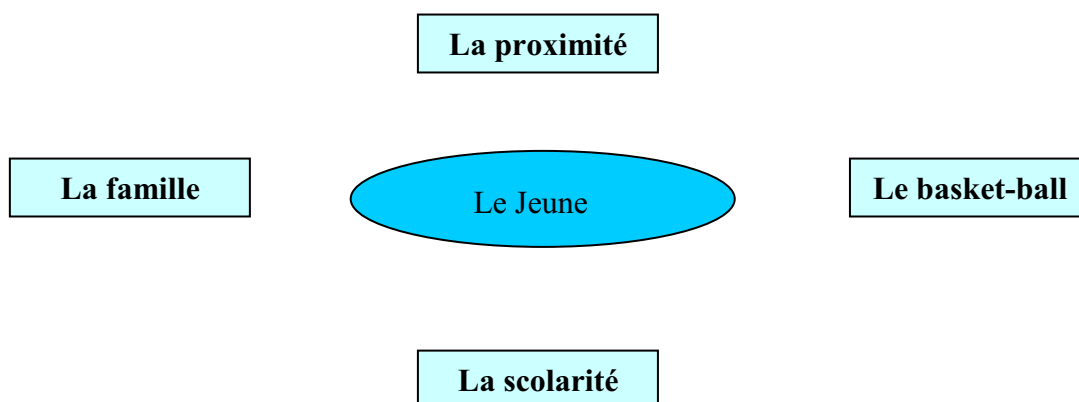
Période	Âge	Structure Scolaire	Structures basket-ball		
			Basket-ball de masse	Elite régionale	Elite nationale
Formation	18 ans	Enseignement supérieur		La SSU	
	17 ans	Le Lycée		Les Centres d'Entraînement et de Formation des Clubs (CEFC)	Les Centres de Formation agréés des Clubs Professionnels (CFCP)
16 ans					
Préformation	15 ans	Le Collège	Les SSL (6 ^{ème} à 3 ^{ème})	Les SSB (4 ^{ème} - 3 ^{ème})	Le Pôle Espoirs (4 ^{ème} - 3 ^{ème})
	14 ans				
	13 ans			Les CLE (6 ^{ème} - 5 ^{ème})	
Perfectionnement	12 ans				
	11 ans				
Initiation	10 ans	L'école Primaire	Clubs Ecole de Basket-ball		
	9 ans				
Eveil	8 ans				
	7 ans				
	6 ans				



Les caractéristiques des structures du BBMS

Structures		Diplôme éducateur	Nombre de séances	internat	mixité	Spécifique grand gabarit
Collège	SSL	BEES 1	2 + séances club	non	oui	non
	CLE	CTF (BEES 1) + Assistant(s)	2 + séances club	non	oui	oui
	SSB	BEES 1 + Assistant EJ	4 + composition en club	oui	non	oui
	Pôle Espoirs	CTS / BEES 2	10 à 12h + composition en club	oui	non	oui
Lycée	CEFC	BEES 2 spé + Assistant BEES 1	10 à 12h	oui	non	oui

Le concept du BBMS



Les Sections Sportives Locales

La Section Sportive Locale est une **structure de proximité** permettant au collégien, à la collégienne de pratiquer le basket-ball dans le cadre du temps scolaire, tout en rentrant dans sa famille chaque soir.

Les deux créneaux de basket-ball sont placés en alternance avec les jours d'éducation physique et s'ajoutent aux entraînements du club.

La SSL a pour vocation de proposer une pratique régulière orientée non pas vers la performance collective mais vers le progrès individuel.

L'élève est au centre du projet pédagogique.

L'objectif est de transmettre des valeurs telles que l'amitié, le contrôle de soi, le courage, l'exemplarité, la générosité, le goût de l'effort, l'honneur, l'humilité, la loyauté, la politesse, le plaisir, le respect, la solidarité, la sportivité, la tolérance.

La section sportive doit renforcer le **message éducatif** de l'équipe d'enseignants du collège. Il s'agit de participer à la formation de citoyens respectueux et équilibrés, de collégiens appliqués, investis et rigoureux dans leur travail scolaire.

La SSL s'efforce d'accueillir un maximum d'élèves et de leur proposer un projet en phase avec leurs aspirations.

L'implication scolaire est placée au premier plan, les objectifs de performance basket-ballistique et de haut niveau de compétition apparaissent secondaires. Cela n'est toutefois pas incompatible avec la recherche de progrès sportif.

L'éducateur s'efforce bien entendu de faire évoluer les compétences technico-tactiques et les habiletés des ses joueurs(euses).

Le développement harmonieux du collégien constitue la priorité.

Toutes les conditions sont réunies pour que l'élève vive pleinement ses années collège en combinant sa passion du basket-ball et une véritable discipline dans le travail scolaire.

Les Obligations :

- toute mise en place d'une section sportive locale doit préalablement être demandée au Comité Départemental de Basket-ball qui en informera la Ligue Régionale de Basket-ball,
- le public visé est prioritairement le public des jeunes licenciés de la Fédération Française de Basket-ball,
- le recrutement et le nombre de sportifs sont organisés par le CTF en charge du dossier,
- signature d'une convention type entre le Comité Départemental de Basket-ball, le Collège d'accueil et la structure support,
- la section sportive locale fonctionne au minimum sur les niveaux 6ème et 5ème mais peut s'étendre à la 4^{ème} et la 3ème,
- le contrôle médical demandé est au minimum de faire réaliser son certificat médical de non contre indication à la pratique du sport chez un médecin sportif fédéral,
- le suivi scolaire s'entend par la participation de l'éducateur aux conseils de classe,
- l'éducateur doit suivre les directives techniques prioritaires proposées par l'ETR et la DTBN (notamment la planification des contenus),
- l'éducateur doit se libérer pour assister aux formations professionnelles proposées par l'ETR et la DTBN.
- mise en place d'un carnet sportif pour chaque élève,
- compte rendus annuels à adresser au Comité Départemental de Basket-ball faisant apparaître : les effectifs, les lieux de pratique, l'emploi du temps, les budgets prévisionnel et réalisé, les résultats scolaires et sportifs, le recrutement prévu.
- La SSL a pour structure d'accueil : un club ou un collège, et doit permettre l'accueil de jeunes issus de clubs différents.

Les Centres Labellisés d'Entraînement

Le Centre Labellisé d'Entraînement est aussi une **structure de proximité** permettant au collégien, à la collégienne de pratiquer le basket-ball dans le cadre du temps scolaire, tout en rentrant dans sa famille chaque soir. Mais il est positionné géographiquement de façon à répondre à une densité plus forte de joueuses ou de joueurs sur un secteur à développer.

Les deux créneaux de basket-ball sont placés en alternance avec les jours d'éducation physique et s'ajoutent aux entraînements du club.

Le CLE a pour vocation de rassembler les meilleurs potentiels d'un même bassin de population afin de leur proposer une pratique régulière orientée non pas vers la performance collective mais vers le progrès individuel.

L'élève est au centre du projet pédagogique.

Le CLE doit renforcer le **message éducatif** de l'équipe des enseignants du ou des collègues. Il s'agit de participer à la formation de citoyens respectueux et équilibrés, de collégiens appliqués, investis et rigoureux dans leur travail scolaire.

Le CLE s'efforce d'accueillir des élèves à profil et de leur proposer un projet en phase avec leurs aspirations.

L'implication scolaire est placée au premier plan, les objectifs de performance basket-ballistique et de haut niveau de compétition apparaissent secondaires. Cela n'est toutefois pas incompatible avec la recherche de progrès sportif.

L'éducateur s'efforce bien entendu de faire évoluer les compétences technico-tactiques et les habiletés des ses joueurs(euses).

Le développement harmonieux du collégien constitue la priorité.

Toutes les conditions sont réunies pour que l'élève vive pleinement ses années collège en combinant sa passion du basket-ball et une véritable discipline dans le travail scolaire.

Les Obligations :

- toute mise en place d'un CLE est proposée par l'ETR à la ligue de Bretagne de basket-ball (telle que l'exige la DRDJS),
- le CLE est placé sous la responsabilité du CTF du département dans lequel il est situé,
- signature d'une convention type entre la Ligue de Bretagne de Basket-ball, le Comité Départemental de Basket-ball, le Collège d'accueil et la structure support,
- le CLE fonctionne sur les niveaux 6ème et 5ème uniquement,
- le CLE doit remplir strictement le cahier des charges imposé par la DRDJS,
- le contrôle médical demandé est au minimum de faire appliquer le cahier des charges imposé par la DRDJS,
- le suivi scolaire s'entend par la participation de l'éducateur aux conseils de classe de la structure scolaire principale et d'organiser un échange d'information entre la famille et lui pour les autres jeunes (le fonctionnement en section sportive est fortement conseillé),
- l'entraînement est réalisé par le CTF titulaire au minimum du BEES 1^{er} degré assisté à chaque séance d'un ou plusieurs entraîneurs,
- l'éducateur doit suivre les directives techniques prioritaires proposées par l'ETR et la DTBN,
- l'éducateur doit se libérer pour assister aux formations professionnelles proposées par l'ETR et la DTBN.
- mise en place d'un carnet sportif pour chaque élève,
- compte rendus annuels à adresser à la ligue de Bretagne de basket-ball faisant apparaître : les effectifs, les lieux de pratique, l'emploi du temps, les budgets prévisionnel et réalisé, les résultats scolaires et sportifs, le recrutement.
- Tout CLE doit s'accompagner d'ouvertures de SSL pour compléter l'offre de formation, et dynamiser d'autres secteurs géographiques.

Les Sections Sportives Bretonnes

La section Sportive Bretonne constitue le prolongement logique de la philosophie des sections sportives locales et des CLE : scolarité et basket-ball de proximité.

Il faut cependant mentionner que l'objectif de performance sportive est supérieur dans ce type de structure.

La SSB vise à former **l'élite régionale** en proposant à un effectif limité de collégiens de la région d'allier **4 séances hebdomadaires** à un **travail scolaire soutenu**.

Le rythme de l'élève est au centre des préoccupations.

Il s'agit de trouver le meilleur compromis entre les acquisitions de compétences sportives et les apprentissages scolaires pour chacun des pensionnaires.

Le niveau d'exigence de la SSB nécessite une capacité d'organisation et de rapidité dans le travail supérieur à celui demandé en SSL.

L'entrée en section bretonne déroge à la carte scolaire, à la zone de recrutement locale du collège : les basketteurs de tous les clubs de la région peuvent prétendre à l'accès à la SSB.

L'investissement induit par la nécessaire gestion d'efforts basket-ballistique et scolaires de bon niveau amène un fonctionnement en **internat ou en familles d'accueil** avec des créneaux d'études encadrées et de soutien scolaire en cas de besoin.

Les Obligations :

- toute mise en place d'une section bretonne doit préalablement être demandée à la ligue de Bretagne de basket-ball,
- l'ouverture d'une SSB doit être accompagnée d'un projet sportif permettant au minimum la participation à un championnat régional de jeunes (le championnat de France étant fortement conseillé),
- par conséquent la structure d'accueil d'une SSB est obligatoirement un club affilié à la FFBB,
- signature d'une convention type entre la Ligue de Bretagne de Basket-ball, le Collège d'accueil et la structure support,
- la direction administrative de la SSB est assurée par un cadre bénévole qui n'a pas d'action sur le côté sportif,
- la section sportive bretonne fonctionne sur les niveaux 4^{ème} et 3^{ème},
- la section sportive bretonne fonctionne en internat ou en familles d'accueil,
- le contrôle médical demandé est de faire réaliser son certificat médical de non contre indication à la pratique du sport chez un médecin sportif fédéral et de faire assurer un suivi 1 à 2 fois dans l'année scolaire sur un plateau technique,
- l'entraînement est réalisé par un éducateur titulaire au minimum du BEES 1^{er} degré assisté à chaque séance d'un entraîneur au minimum EJ,
- l'éducateur à un contrat de travail minimum équivalent à 50% d'un temps plein dédié à la SSB,
- le suivi scolaire s'entend par la participation de l'éducateur aux conseils de classe et par la mise en place de créneaux d'études encadrées et de soutien scolaire en cas de besoin,
- l'éducateur doit suivre les directives techniques prioritaires proposées par l'ETR et la DTBN,
- l'éducateur doit se libérer pour assister aux formations professionnelles proposées par l'ETR et la DTBN.
- mise en place d'un carnet sportif pour chaque élève,
- compte rendus biannuels à adresser à la ligue de Bretagne de basket-ball faisant apparaître : les effectifs, les lieux de pratique, l'emploi du temps, les budgets prévisionnel et réalisé, les résultats scolaires et sportifs



Le Pôle Espoirs

Le Pôle Espoir est quant à lui véritablement orienté vers la performance sportive.

C'est la filière d'accès au sport de haut niveau.

Avec 5 à 7 séances par semaine au collège Anne de Bretagne à Rennes et une base de recrutement inter-régionale, cette structure a clairement pour vocation de réunir les meilleurs basketteurs et basketteuses du grand ouest.

Les capacités sportives sont décisives pour l'entrée dans ce centre de préformation fédéral.

L'effectif de chaque promotion est très limité, généralement compris entre 13 et 18 collégiens et collégiennes.

L'objectif est de préparer l'élite de demain.

L'exigence élevée requise par ce type de structure combinée aux apprentissages de la vie de groupe dans un environnement de qualité favorisent le processus d'autonomisation et de responsabilisation des pensionnaires.

C'est une excellente école de la vie.

Par ailleurs, une majorité des pensionnaires, après les 2 années de formation, signe un contrat ou une convention en faveur d'un centre de formation de club professionnel ou de centre d'entraînement et de formation de club.

C'est l'antichambre du basket-ball de haut niveau.

Le projet scolaire apparaît bien cependant en filigrane.

Le métier de basketteur ou basketteuse accueille en effet peu d'élus.

Il convient en conséquence d'assurer aux élèves qui n'auront pas la chance de faire de leur passion un métier, une formation scolaire digne de ce nom et une culture générale structurée.

Les responsables du pôle espoirs cherchent de ce fait à concilier pour chaque élément de leur effectif, excellence basket-ballistique et équilibre de l'individu.

Les Obligations :

Appliquer à la lettre :

1 - le cahier des charges présenté par la FFBB à la commission Nationale du Sport de Haut-Niveau (CNSHN). Le MSJSVA effectue une évaluation annuelle à partir de ce cahier des charges dans le but de reconduire ou non le label Pôle Espoirs sur la structure.

2 – les orientations sportives déterminées par la DTBN.



La Section Sportive Universitaire

La Section Sportive Universitaire est une **structure de proximité** permettant aux étudiants et aux étudiantes de pratiquer le basket-ball dans le cadre du temps universitaire, tout en rentrant chez soi chaque soir.

Les créneaux de basket-ball sont placés en complément des entraînements du club.

La SSU a pour vocation de proposer une pratique régulière orientée non pas vers la performance collective mais vers le progrès individuel.

L'étudiant est au centre du projet pédagogique.

La SSU s'efforce d'accueillir des étudiants de haut niveau amateur (N3 à N1) et de leur proposer un projet en phase avec leurs aspirations.

L'implication universitaire est placée au premier plan, les objectifs de performance basket-ballistique et de haut niveau de compétition apparaissent secondaires. Cela n'est toutefois pas incompatible avec la recherche de progrès sportif.

L'éducateur s'efforce bien entendu de faire évoluer les compétences technico-tactiques et les habiletés des ses joueurs(euses).

Le développement harmonieux de l'étudiant constitue la priorité.

Toutes les conditions sont réunies pour que l'étudiant vive pleinement ses années universitaire en combinant sa passion du basket-ball et une véritable discipline dans le travail universitaire.

Les Obligations :

Cf. cahier des charges des SSU.

Le Centre d'Entraînement et de Formation de Club (CEFC)

Le Centre d'Entraînement et de formation de Club constitue le prolongement logique de la philosophie des sections sportives locales et bretonnes : scolarité et basket-ball de proximité.

Il faut cependant mentionner que l'objectif de performance et de compétition sportive est clairement affiché et défendu.

C'est un débouché alternatif au Pôle Espoirs, pour des personnes débutantes voir non compétitives au haut niveau pour le moment.

Le CEFC vise à former **l'élite régionale** en proposant à un effectif limité de lycéens ou de lycéennes de la région d'allier **10 à 12 heures hebdomadaires** à un **travail scolaire soutenu**.

Le rythme de l'élève est au centre des préoccupations.

L'idée est d'accompagner les lycéens ou lycéennes dans leur double projet sportif et scolaire.

L'éducateur, partenaire de l'équipe pédagogique du lycée, conduit son groupe d'élèves vers une pratique de qualité, de haut niveau amateur (progression individuelle par une pratique raisonnée, acquisition d'une méthodologie de travail, production de performances), tout en les focalisant sur l'apprentissage d'un métier ou l'accès à l'enseignement supérieur.

Les Obligations :

Cf. cahier des charges des CEFC.